

DELIBERATION N°2020-21 117 de la Commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté

Séance du Jeudi 1er juillet 2021

11. Validation du statut d'accueil de volontaires en service civique pour l'université de Franche-Comté pour une durée de 3 ans

La délibération étant présentée pour décision.

Effectif statutaire: 40

Membres en exercice: 40

Quorum: 20

Membres présents : 14

Membres représentés : 8

Total: 22

Refus de vote: 0

Abstention(s): 2

Suffrages exprimés: 20

Pour: 20

Contre: 0

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, valident le statut d'accueil de volontaires en service civique pour l'université de Franche-Comté pour une durée de 3 ans.



Besançon, le 2 juillet 2021

Pour la présidente et par délégation

La Directrice Générale des Services

Rabia DEGACHI